



# Délégation départementale du Loiret Département santé environnementale et déterminants de santé



Affaire suivie par :

Nathalie DUFRENOY

Tel: 02 38 77 31 37

# **Destinataires**

MONSIEUR LE PRESIDENT - S.I.A.E.P. BOISCOMMUN - PRÉSIDENT SIAEP BOISCOMMUN MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MONTLIARD -

# Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

#### **SIAEP BOISCOMMUN** Prélèvement Commune MONTLIARD 00152652 jeudi 04 août 2022 à 11h58 Unité de gestion 0164 SIAEP BOISCOMMUN Prélevé le : Installation UDI 000571 SYND. BOISCOMMUN CARSO-JA par: Point de surveillance S 0000002788 ECARTS Type visite: D1 17 ROUTE DE QUIERS, ROBINET EXTÉRIEUR Motif: CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE Localisation exacte

lesures de terrain							
		Résultats		Limites de qualité inférieure supérieure		Références de qualité inférieure supérieure	
Température de l'eau		20,5	°C				25,
Chlore libre		0,13	mg(Cl2)/L				
Chlore total		0,16	mg(Cl2)/L				

#### Analyses laboratoire

Type del'analyse : D1FM	Code SISE de l'analyse :	Référence laboratoire : LSE2208-36617				
ARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUE	S					
Aspect (qualitatif)	0					
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0					
Odeur (qualitatif)	0					
Saveur (qualitatif)	0					
Turbidité néphélométrique NFU	<0,10	NFU				2,00
ARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			-			
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		
QUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
рН	7,71	unité pH			6,50	9,00
INERALISATION						
Conductivité à 25°C	440	μS/cm			200,00	1100,00
ARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
ER ET MANGANESE						
Fer total	<10	μg/L				200,00
Manganèse total	<10	μg/L				50,00
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLA				T		
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	μg/L		0,50		

Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00152652)	Si
Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. La teneur en chlorure de vinyle ne vaut que pour le point d'utilisation où elle a été mesurée.	
	La

Signé à Orléans le 12 septembre 2022

Pour le Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire La référente Eaux potable et de loisirs

Sahondra RAMANANTSOA